

## Aide dissertation "action de groupe: unité ou diversité ?"

Par Léana, le 20/11/2020 à 20:33

Bonjour,

Etudiante en L3 j'ai une dissertation à réaliser en droit judiciaire privé (procédure civile) dans une séance consacrée à la qualité pour agir. Le sujet qui nous est donné est le suivant: "action de groupe: unité ou diversité ?". Le problème que je rencontre est que nous avons un paragraphe très restreint à ce sujet dans le cours magistral, et malgré les ouvrages que j'ai pu consulter, je n'arrive pas à organiser un plan satisfaisant et équilibré.

J'envisageais comme plan:

I) L'indéniable diversité des actions de groupe

A) L'introduction sectorielle de l'action de groupe en droit français (introduction d'une action de groupe dans un domaine restreint = diversité)

B) La coexistence de deux modèles distincts d'action de groupe (j'ai cru comprendre mais là encore je ne suis pas sûre de moi, qu'il existait un modèle général et un modèle spécial concernant la mise en oeuvre des actions de groupe = diversité)

II) L'unité relative des actions de groupe:

A) Extension des actions de groupe (loi J21 qui étend à d'autres secteurs ce type d'action dans le but d'organiser un régime commun = unité, mais en même temps diversité)

B) Les réflexions autour d'un régime unitaire absolu en matière d'actions de groupe (volonté d'introduire un régime unique commun à toutes les actions de groupe, notamment revendiqué en droit de l'UE).

Cependant, j'ai du mal à articuler mes parties entre elles et à bien faire ressortir les éléments d'unité et de diversité. Je pensais intégrer la diversité des acteurs ayant la qualité pour agir dans ce cadre (associations diverses, mais qui doivent être représentatives donc source d'unité en ce qu'elles doivent répondre aux mêmes critères etc...), la diversité dans le régime applicable aux actions de groupe, l'unité dans la procédure devant le juge, mais je ne sais pas où les placer ou comment revoir mes titres pour les intégrer.

Quelqu'un saurait m'éclairer sur ce sujet ?